

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

M22- 0040049

☐ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3018

Société : RIAM

☐ Actif

☒ Pensionné(e)

☐ Autre :

Nom & Prénom : BAATANI EL MOUSSINE

Date de naissance : 02.4.1958

Adresse : HABITUELLE

Tél : 2667676360 Total des frais engagés : 564,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. BERRADA Salah
OREILLES - NEZ - GOR.
Amal 1 Rue 38 N° 55
Sidi Bernoussi Casablanca
Tél : 07 22 75 52 56

Date de consultation : 20 OCT 2022

Nom et prénom du malade : BAATANI Mehdi

Age : 12/07/10

Lien de parenté : ☐ Lui-même

☐ Conjoint

☒ Enfant

Nature de la maladie : ALD

Affection longue durée ou chronique : ☐ ALD ☐ ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20 OCT. 2022			350	Dr. BERRADA Salah OREILLES - NEZ - GORGE Amal 1 Rue 38 N° 55 Sidi Bernoussi Casablanca Tél: 05 22 76 42 56

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur "C"	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BLOC "C" Rue 2 N° 116 Bloc (C) Sidi Bernoussi Casablanca	20/10/22	21940

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

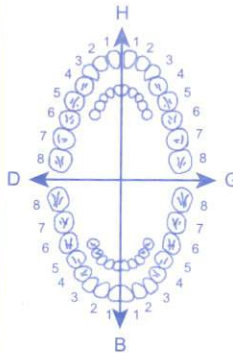
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient		
					COEFFICIENT DES TRAVAUX	
						MONTANTS DES SOINS
						DEBUT D'EXECUTION
						FIN D'EXECUTION

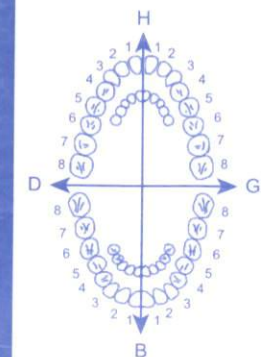
O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H		
25533412	21433552	
00000000	00000000	
D		G
00000000	00000000	
35533411	11433553	
	B	

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET O.R.L.

Dr. BERRADA Salah

Diplômé d'Etat de la Faculté de Paris - France

Spécialiste des maladies et de la chirurgie des

OREILLES - NEZ - GORGE

Chirurgie de la Face, des Maxillaires et du Cou

Maladies de la Tête - Vertiges - Surdit 

Maladies Allergiques

MEDECIN DU TRAVAIL

EXPERT ASSERMENT  AUPRES DES TRIBUNAUX

Ancien M decin   l'H pital du 20 Ao t 1953

Ancien M decin   la Polyclinique C.N.S.S.

الدكتور ب رادة صلاح

خريج كلية الطب بباريس - فرنسا

اختصاصي في امراض و جراحة

الاذن والانف و الحنجرة

جراحة الوجه والفك والعنق

امراض الرأس - الدوخة - الصمم

امراض الحساسية

دبلوم طب الشغل

خبير محلف لدى المحاكم

طبيب سابق بمستشفى 20 غشت 1953

طبيب سابق بمصحة الضمان الاجتماعي - درب غلف



CASABLANCA, LE

20 OCT. 2022

DR. BERRADA Salah
O.R.L. - NEZ - GORGE
Amal 1 Rue 38 N  55
Sidi Bernoussi Casablanca
T l : 05.22.75.52.56

Lot. 3657
Per.: 06 2025
BIOCODEX MAROC PPV 20.20 DH

ANTIBIO SYNALAR

19,40

LEVAMOX 19 12 COMPRIM S EFF VESCENTS

PPV 134DH80
LOT N0302
EXP 02/2024

PHARMACIE BLOC
Rue 2 GHOUANE
Al Qods N  55
Sidi Bernoussi
Casablanca

آمل 1، زنقة 38 (زنقة البنك الشعبي) رقم 55 (أمام عرصة مسجد الإمارات - شارع شوفوني) - سیدی البرنوصی - الدار البيضاء
Amal 1, Rue 38 (Rue de la Banque Populaire) N 55 (face jardin mosqu e des Emirats - Bd Choufouni) - SIDI BERNOUSSI - CASA

  05.22.75.52.56

HC.00 4/ Cat 7-20g

PPV: 40DH00
PER: 07/25
LOT: L2308

34 e

15
125T

214.40

Dr. BERRADA Salah
OUEILLES - NEZ - GORJE
Amal 1 Rue 38 N° 55
Sidi Bernoussi Casablanca
Tél : 05 22 75 52 56

PHARMACIE BLOC "C"
GHOFRANE
Rue 2 N° 116 Bloc (C)
Q Al Qods Sidi Bernoussi
Casablanca